

Protéger sa personne bien sûr ! Mais quid du risque collectif ?

**Ou de la responsabilité individuelle de se vacciner
à la responsabilité collective de ne pas le faire pour protéger l'humanité... Par Jacques
TESTART.**

Le risque que l'organisme d'une personne vaccinée soit le siège d'une recombinaison virale défavorable est infime. Mais le nombre considérable des vaccinés dans le monde – par centaines de millions ou davantage – fait qu'il est très probable que cela arrive quelque part, et qu'un virus bien plus virulent se dissémine dans les populations, vaccinées ou non.

Alors l'argument responsabilisant « Si tu ne te fais pas vacciner, tu fais courir un risque aux autres » se retourne, en faisant de chaque vacciné un nouveau foyer potentiel ! Se vacciner, à coup sûr bénéfique pour soi, peut être irresponsable pour l'espèce. Les mêmes recombinaisons peuvent survenir après infection naturelle (81 millions de cas début janvier 2021), mais deviennent beaucoup plus probable après vaccinations (plusieurs milliards de personnes ?).

Alors que faire ?

On se retrouve dans la même situation individuelle qu'avec la surconsommation qui aggrave les atteintes à l'environnement : la responsabilité serait de s'abstenir plutôt que consommer si le collectif importe davantage que le bien-être/confort de chacun.

Le choix de ne pas se vacciner pourrait illustrer l'inversion de la responsabilité telle que définie par les injonctions officielles, au nom du souci des autres...

En l'absence de médicaments efficaces, on ne sortira de ces contradictions qu'avec l'arrivée de vaccins « classiques » à virus inactivés ou protéines recombinantes.